

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_011 | Ouvriers. XIXe siècle](#)[CollectionBoite_011-9-chem | Blanqui Auguste, Adolphe](#)[ItemAdolphe Blanqui. Des classes ouvrières en France pendant l'année 1848, 1849 | La réduction du temps de travail](#)

Adolphe Blanqui. Des classes ouvrières en France pendant l'année 1848, 1849 | La réduction du temps de travail

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb011_f0212

SourceBoite_011-9-chem | Blanqui Auguste, Adolphe

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Blanqui, Adolphe](#)

Références bibliographiques[Blanqui, classes ouvrières](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb301125029>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 29/04/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Blanqui, Adolphe (1798-11-21 -- 1798-11-21)

TITRE Des classes ouvrières en France, pendant l'année 1848

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1849

EDITEUR Paris : Pagnerre , 1849

Ad B Paquet
Des cl. ouvriers
1861 ennuis 1868
1869

La réduction du temps de travail.

"Les ouvriers supposaient que la red. de heures
du travail assurerait de meilleures a] + s'd'entr
de l'industrie.

Du 18 + part des filatures [de Normandie] le
travail dure 14 ou 15 h., au s'd'entr de la
santé et de la morbidité de l'industrie. Mal^l de
en tout ; et l'ouvrier n'a été + pour si possible
informer. Il a été donc naturel d'apprécier ces
mesures qui nous font de conditions meilleures de
travail de l'industrie, et qui méritent d'être le
loca de l'adulte."

"Mais le décret du Gov provisoire de l'industrie
est" : on est descendu à 11 h. par le moins, 10 m. par
(50)

Du jour :

- les de p'ouvriers ont été ouvriers de nuit, plus
conduits de nuit ; ils ont eu de travailler.

- les ouvriers + les que de la m. l'industrie de
l'industrie acceptent les anciens horaires

- le compenser le m. de la m. o., le t. a
été obtenu de la m. d'expression.

"Les lois stériles que [cette mesure] a
a créé sur les ouvriers n'a pas été qu'à leur



in compétence physique et morale, aux débats
et aux clubs.

Les chefs de l'industrie colonnière ne reconnaissent
surtout à leurs ouvriers, au point de culture et de
sens, et en matière de loyauté et de respect
qui trouvaient le plus de succès et de succès
mieux y porter, au lieu de l'unité et du bien
sa devise était celle-ci : (60-61)